

## Georges Dionne reçoit un doctorat honoris causa à l'occasion des fêtes du 700<sup>ième</sup> anniversaire de l'Université d'Orléans

C'est en 1306 que le pape Clément V a créé l'Université d'Orléans, consacrant ainsi « la notoriété acquise par le *studium* de droit romain, dans cette ville, vivier de la formation des grands juristes qui ont servi la monarchie française de saint Louis à Philippe le Bel sans oublier leurs successeurs immédiats, ceux que l'on appelle communément les 'légistes' ». En 2006, l'Université d'Orléans fêtait donc, du 9 au 11 octobre, le 700<sup>ième</sup> anniversaire de sa création.

Depuis sa création, en 1918, le titre de Docteur honoris causa est l'une des plus prestigieuses distinctions décernées par les universités françaises. Il s'agit pour elles d'honorer « *des personnalités de nationalité étrangère en raison de services rendus aux sciences, aux lettres ou aux arts, à la France ou à l'université* ». Cette formule solennelle, toujours en vigueur, résume bien l'importance que revêt la cérémonie qui se déroulait le 11 octobre 2006. L'Université d'Orléans délivrait, cette année, le titre de Docteur honoris causa à cinq professeurs de réputation mondiale.

- Alexi Abrikosov, Argonne National Laboratory, États-Unis, physicien
- Georges Dionne, HEC Montréal, Canada, économiste
- Horst Möller, Université de Munich, Allemagne, historien
- Steven P. Nolan, Université de Tarragone, Espagne, chimiste
- Rixiang Zhu, Université de Beijing, Chine, géophysicien

[Georges Dionne](#) collabore avec plusieurs chercheurs de France depuis la création des Chaires de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, dont il a été membre de 1993 à 2005. Il a été choisi par l'Université d'Orléans pour avoir motivé des jeunes professeurs d'économie et de finance à entreprendre des recherches et à développer des enseignements à la maîtrise et au DEA sur l'assurance et la gestion des risques. Les conférences qu'il a données dans cette Université depuis 1994 ont toujours été très appréciées. Le [discours](#) qu'il a prononcé portait justement sur la gestion des risques privés et sociaux.



*Georges Dionne en compagnie de  
Mme Anne Lavigne, Directrice du  
Laboratoire d'Économie d'Orléans.*